La Voix du Quartier

COMITE DE QUARTIER DE LA GAZELLE ROUTE D'UZES

Salle Gouvernet, 2A Rue de la Gazelle, 30000 Nîmes

www.gazelle-routeduzes.fr - Mail : comitegazelle@yahoo.fr—Téléphone : 07 82 24 79 70 -

Edito

Novembre 2024 – N°52

Lorsque je suis arrivé à Nîmes il y a 10 ans, j'ai pris contact avec le comité de quartier de la Gazelle et rapidement j'ai rejoint les membres du conseil d'administration.

J'ai exercé la fonction de trésorier pendant 5 ans et en 2022, suite au départ de plusieurs administrateurs, je suis devenu président de cette association.

Actuellement, le comité fonctionne bien.

Nous organisons plusieurs soirées par an : en 2024 karaoké, théâtre, jazz. Notre fête de quartier du mois de juin, qui a rassemblé plus de 300 personnes dans le jardinet, grâce à quelques innovations, a été une vraie réussite.

Les activités anglais, peinture, patchwork connaissent toujours le même succès.

Notre journal, diffusé 2 fois par an à 2800 exemplaires, apporte des informations diverses, en plus de celles concernant les activités du comité.

Dans ce numéro :

- Editorial p.1
- Numéros utiles.....p.1
- Evénements passés.....p.2
- Agenda, à venir.....p.2
- Assemblée Générale 2025.....p.3
- Demandes du Comité p.3
- Adhésion 2025.....p.5
- Chantier Naval à la Gazelle.....p.5
- Les pendus de Nîmes.....p.6
- Nos rues ne sont pas des poubelles.....p.7

J'ai rempli la tâche de président en essayant de répondre au mieux aux sollicitations des riverains du quartier, même s'il n'est pas toujours facile d'obtenir des réponses positives de la part de nos élus.

Après l'assemblée générale de décembre, il sera temps pour moi de « passer la main ». Le changement apporte de nouvelles idées, de nouvelles façons de fonctionner, de nouveaux contacts, nouvelles relations…

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont épaulé pendant l'exercice de mon mandat et je souhaite sincèrement une bonne continuation à ce comité renouvelé, afin d'améliorer encore davantage le cadre de vie des habitants du quartier de la Gazelle.

Le Président Claude Comparet

Bienvenue au sein du Comité de Quartier

Si vous souhaitez participer à la gestion du comité de quartier ou y développer une activité ou tout simplement donner un peu de votre temps, alors n'hésitez pas : prenez contact avec le conseil d'administration. Nous pourrions vous rencontrer à la salle Gouvernet. Appelez le comité au 07 82 24 79 70, nous conviendrons d'un rendez-vous.

NUMEROS ET ADRESSES UTILES

- **Hôtel de ville** : 04 66 76 70 01
- **Signaler une anomalie à la mairie Web:** https://mes-demarches.nimes.fr
- **Police municipale** : 04 66 02 56 00
- **Police Nationale secteur Est** : 04 66 26 67 59
- **Encombrants :** 0 800 420 420
- **Collecte des déchets** www.monservicedechets.com ou appli à télécharger : « monservicedechets » ou par téléphone : 04 66 02 54 54
- **Dommages sur poteaux, armoires et lignes téléphoniques :** https:// dommages-reseaux.orange.fr
- **Point accueil Office des séniors** : 04 66 76 72 36
- **TANGO Transport agglomération nîmoise :** 08 20 22 30 30

ASSAINISSEMENT BAEZA

L'entreprise Assainissement BAEZA

(**06 50 62 91 66**) offre une remise de **20€** aux adhérents du Comité de Quartier pour une intervention de vidange de fosse septique.

La Voix du quartier

Responsable de la publication : Claude Comparet

Ce numéro de journal « la voix du quartier » est tiré à 2800 exemplaires et diffusé gratuitement aux habitants du quartier par des bénévoles

Imprimerie Rouverand - 2, rue Ruffi 30000 Nîmes - Siret 438 655 672 00014

Ne manquez pas nos informations sur notre page Facebook : **https://www.facebook.com/quartierlagazelle**

(flasher le QR code)

Ainsi que sur notre site :

www.gazelle-routeduzes.fr

Festivités et événements passés

Fête du quartier 2024

La fête s'est déroulée le **vendredi 7 juin 2024** dans le Jardinet de la Gazelle.

Nous envisagions une affluence beaucoup plus importante avec la participation du chanteur **Ricoune**. Aussi, dans un premier temps, la municipalité ne voulait pas nous donner les autorisations nécessaires. C'était sans compter sur la ténacité de vos administrateurs qui ont fini par obtenir toutes les autorisations.

Cette fête transgénérationnelle a été une grande réussite par le nombre de participants. Le chanteur **Ricoune** et de **DJ Animasudisco** nous ont fait danser jusqu'à minuit

Soirée Théâtre

Vendredi 27 septembre, Véronique Blondeau, une habitante du quartier, a joué dans un seul en scène « T'as de beaux vieux, tu sais » devant une salle Gouvernet comble. Une pièce, écrite par elle-même, qui nous a fait rire par ses très nombreux jeux de mots. A l'issue du spectacle, nous avons bu le verre de l'amitié.

Soirée Jazz

Jeudi 31 octobre, l'orchestre Caïman Jazzy accompagné de Matéo et Aurélien, deux jeunes du quartier La Gazelle, nous a enchantés à la salle Gouvernet. Matéo et Aurélien nous ont fait une démonstration de leur talent à la clarinette et au saxo alto

Tournoi de pétanques inter comités de quartiers

.**Samedi 7 septembre**, le comité de quartier a participé au tournoi de pétanques inter comités de quartier de la garrigue nord. Nos résultats ont été très modestes mais l'important était de participer.

.

Evénements à venir

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Le comité de quartier vous prépare toujours des manifestations :

- **Assemblée Générale le vendredi 06 Décembre à partir de 18h30 à la salle protestante Rue A**mbroise Croizat
- **Soirée théâtre** : **le Samedi 25 Janvier 2025 à 20h — « La vie est aussi belle que toi» -** Salle Marcel Gouvernet
- **Soirée KARAOKE : le Vendredi 14 Mars 2025 à 20h—** Salle Marcel Gouvernet

Assemblée générale le 06/12/2024

Le **vendredi 06 décembre 2024 à partir de 18h30**, l'assemblée générale se tiendra dans la salle protestante, 453 rue Ambroise Croizat à Nîmes.

A l'issue de la réunion, le Comité offrira le traditionnel pot de l'amitié

Les personnes souhaitant devenir administrateurs voudront bien se faire connaitre auprès du Conseil d'Administration (tel 07 82 24 79 70 ou comitegazelle@yahoo.fr)

Demandes du Comité de quartier La Gazelle

Et réponses de la Mairie dont vous laissons apprécier la pertinence

1 — Chemin de Calvas : accotements dangereux par endroits

➔Un technicien s'est déplacé sur place et n'a rien constaté

2 — Etude d'une bâche à eau chemin Font Rossignol : en attente d'un retour IEP 32309 du 22/02/2022

➔L'habitant doit protéger lui-même son habitation

3 — Réfection du chemin de Blazin

➔Au programme 2024/2025

4 — Panneau sens giratoire non scellé au carrefour rte d'Uzès et anc rte d'Uzès

➔Relance du service voirie

5 — L'unique trottoir (à gauche en descendant la route d'Uzès) est trop étroit entre les arrêts de bus Calvas et 3 Ponts

➔Cout : 160k€, sera étudié avec la réfection de la route d'Uzès

6 — Peindre un passage piéton sur la route d'Uzès au niveau du parking nord du garage Dumas (Motrio)

➔La Mairie ne peindra pas un passage piéton essentiellement pour 1 habitation

7— Aménagement de l'accès au Domaine de la Pinède sur la route d'Uzès (avec arrêt de bus, dépôt de verre, carrefour avec rue des 3 Ponts

➔La Mairie présente un schéma dessiné par le promoteur

8 — Etude de l'inversion du sens de circulation sur la rue de la Renaissance et rue des Sophoras (partie le long de l'école)

➔Avant d'effectuer une étude, la Mairie souhaite avoir l'accord de principe des riverains et des parents d'élèves

9 — Modification des potelets de la place PMR devant l'école primaire pour en faciliter l'accès

➔Pas de modification envisagée, car des véhicules non autorisés viendraient s'y stationner

10 — Réfection de la rue des Oliviers

➔58k€, au programme 2025

11— Immondices à l'arrêt de bus Gazelle (sens vers Calvas) : gravats, encombrants, déchets de commerçant, ordures ménagères. Installation de caméras.

➔Aucune volonté de la municipalité pour agir contre les incivilités. Au comité de quartier d'écrire à l'adjoint Richard Schieven si nous voulons une caméra.

12— Ralentisseur au niveau des commerces de la Gazelle

➔80k€ pour un plateau traversant

13 — Végétalisation du Jardinet

➔Oui, mais les enfants courent partout et détruisent les plantations. Donc : non.

14— Démolition de la vasque du jardinet

➔Non, car des espèces remarquables y ont été plantées il y a quelques années (même si elles ont disparu depuis) et l'architecte de bâtiments de France serait susceptible de dire non

Etat de la vasque du Jardinet le 26/09/2024

15 — Installation de portes/barrières (type piscine) empêchant la sortie des jeunes enfants du Jardinet

➔Non, les parents sont responsables de leurs enfants

16 — Panneau interdisant l'accès aux chiens dans le Jardinet

➔Non, on ne peut pas interdire l'accès aux chiens, ils doivent être tenus en laisse.

17— Devenir du panneau d'affichage à l'entrée du Jardinet

➔Le panneau a été changé. La clé a été transmise au Président

18— Réfection de la rue des 3 ponts entre n° 1158 et 1224

➔28k€ programme 2024/2025

19— Peindre des passages piétons au carrefour des rues Justices Vieilles et Montée des Alpins

➔Non car il n'existe pas de trottoir. Mais le service voirie va y regarder.

20— Décharge dans un terrain impasse du Caporal Alliot

➔La décharge est sur une parcelle privée, il n'existe pas de risque d'insalubrité. Donc la mairie ne peut rien faire.

Adhésion 2025

Bulletin d'adhésion

Bulletin d'adhésion au COMITE DE QUARTIER LA GAZELLE ROUTE D'UZES		
NOM :	Prénom :	Année : 2025
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
Email :	Portable :	
Adhésion :10€ par foyer pour un an. Chèque libellé à l'ordre du Comité de Quartier La Gazelle. A renvoyer à : Comité de Quartier La Gazelle, Salle Gouvernet, 2A Rue de la Gazelle, 30000 NÎMES		

Vers un rebond du marché immobilier en 2025

C'est le moment de vendre !

Après une période de contraction soutenue, le marché immobilier semble amorcer une phase de stabilisation. Les transactions, qui avaient atteint un creux historiquement bas en août 2024, connaissent une légère reprise pour ce dernier trimestre.

En parallèle, les vendeurs, conscients de l'évolution du marché, sont plus enclins à mettre à la vente et à revoir leurs prix à la baisse.

Cette flexibilité tarifaire a permis de répondre aux attentes des acheteurs, qui avaient été limités par des conditions de marché moins avantageuses.

Le marché de l'immobilier ancien retrouve peu à peu son dynamisme suite à l'amélioration des conditions des prêts et le recul progressif des taux d'intérêt.

Les professionnels du secteur observent même une accélération de la tendance baissière en ce mois de septembre. Les banques se montrent en effet de plus en plus conciliantes à l'égard des porteurs de projets et ceux-ci n'ont plus trop de difficultés à trouver des solutions de financement en accord avec leurs besoins.

Les voyants sont au vert, le ralentissement de l'inflation a entraîné la baisse des taux, soutenue également par la politique plus accommodante de la Banque Centrale Européenne.

Dans ce contexte et sans doute sous l'influence d'une nouvelle baisse des taux à venir de la BCE, les taux aux particuliers devraient continuer à refluer mais de manière modérée pour se situer sur la référence 20 ans autour de 3,20 d'ici la fin de l'année.

Source: meilleurtaux.com

Variation moyenne du coût du crédit pour un emprunt de 200 000€ entre 2021 et octobre 2024

Emprunt 200 000€	Taux moyen 20 ans	mensualité Hors Assurance	Coût du crédit
2021	1,00%	920	20 749
Janvier 2022	1,20%	933	23 976
Juillet 2022	2%	1011	39 429
Octobre 2022	2,50%	1060	54 353
Janvier 2023	3,00%	1109	66 207
Juillet 2023	3,80%	1191	85 837
Novembre 2023	4,45%	1260	102 378
Janvier 2024	4,05%	1217	92 137
Juin 2024	3,75%	1186	84 586
octobre 2024	3,50%	1160	78 381

Un professionnel qui s'engage en toute confiance

114 route d'Uzès 30000 Nîmes
04 66 08 50 00

Meilleurs agents

Ce que nos clients pensent de nous

★★★★★ **Pierre.A**

En un mot... Parfait L'accueil est chaleureux. Les prestations sont irréprochables. Le suivi du dossier est réalisé de manière professionnelle. Un 10/10 est largement mérité et en plus, je rajoute les félicitations. Encore merci.

★★★★★ **Lydie.N**

Je suis complètement satisfaite de l'accueil et de l'accompagnement de l'agent qui m'a accompagné dans ma démarche de vendre notre bien immobilier.Je recommande l'agence Nemausa immobilier à toute personne voulant vendre son bien.

Nemausa immobilier

Vous souhaitez connaître le prix de votre bien immobilier, scannez ce QR code !

Savez-vous qu'il y avait un chantier naval à la gazelle ?

C'est en hiver 1962 qu'au 453 de la rue du Chalet arriva par le chemin de Ventabren, sur une remorque agricole tirée par un tracteur, un vieux voilier en bois de 9m60 de long et 1m90 de large de type Requin. Ce voilier voué à la casse fut sauvé par le Mr Ballongue.

Photo 1

Une fois la coque mise à nue, les flans rehaussés et paré d'un nouveau pont, le voilier fut recouvert de tissus de verre imprégné de résine polyester. (Photo1)
Le voilier de deux tonnes rejoignit le canal du Rhône à Sète à Bellegarde et après d'invraisemblables difficultés lors de sa mise à l'eau, le bateau retrouva son élément. Une navigation fluviale à travers la Camargue via Aigues Mortes puis le Grau du Roi le fier voilier, baptisé AN-LOU-AD, vogua vers son port d'attache : la Grande Motte. A cette époque seules y trônaient trois pyramides et le port ne comptait qu'une soixantaine de bateaux. La famille s'initia aux joies des croisières estivales de la côte varoise à l'Espagne pendant sept ans. Mais pour des traversées lointaines le confort de ce croiseur était trop spartiate : Henri Ballongue décida alors de passer à un vrai voilier de croisière.

Photo 2

Alors, un jour, le « capitaine-skipper-décideur-sponsor-constructeur » (!) acheta une coque nue, vide et sans sa quille, un voilier en polyester construite à Valras dans l'Hérault. (Photo2) Quatre ans plus tard, un voilier flambant neuf était né et la sortie du jardin familial se déroula grâce à l'aide des bras vigoureux d'une quinzaine de voisins volontaires. Attelé à la DS Citroën le bateau descendit la rue du Chalet par Ventabren (Photo 3) Aux endroits les plus étroits quelques murs se souviennent encore des frottements laissés par le passage de ce convoi incongru. Derrière la DS, le voilier nommé HETEROCLITE arriva à la Grande Motte où les pyramides avaient poussé comme des champignons et la multiplication des pontons accueillait plusieurs centaines de bateaux.

Photo 3

HETEROCLITE écuma les côtes de l'Espagne, de la Corse, des Baléares, de la Sardaigne et même de la Tunisie jusqu'en 1987.

Une fois à la retraite, il entreprit alors de construire un voilier un peu plus grand et de A à Z ! Il dessina les plans, édifia une serre agricole afin de protéger la construction dans la propriété « La Forêt ». Construit en sandwich avec des plaques de mousse et stratifié à la résine polyester et du tissu de verre, la réalisation de ce nouveau voilier dura quatre ans. C'est ainsi que du haut de la colline, dans une pinède entourée de murs en pierres sèches, naquit NOE 88 : nom biblique de l'arche en référence aux inondations de Nîmes en octobre 1988 !
Pour extirper le bateau terminé et le faire passer par-dessus les pins et les clapas, son propriétaire fit appel à une société de levage. Les 11m de long et les 3m10 de large de NOE 88, posé sur un gros camion semi-remorque estampillé convoi exceptionnel, ne pouvaient plus emprunter les itinéraires de ses précédents frères. Une fois dans le chemin de Ventabren, le cheminement pour sortir du quartier emprunta la rue de la Gazelle, heureusement prolongée par l'ouverture de la rue Marius Dubois.

« NOE 88 » accumula des milliers de miles marins en Méditerranée jusqu'à ce que son capitaine-constructeur, à l'aube de ses 80 ans, ne put skipper son fier destrier des mers. Son fils l'utilisa encore quelques temps puis, vendu quelques années plus tard après un important refit dans les années 2000, NOE 88 basé à Port Camargue enchante encore ses nouveaux propriétaires.

Jean-Louis BALLONGUE

LES PENDUS DE NÎMES AU PONT DE LA ROUTE D'UZÈS (2 MARS 1944)

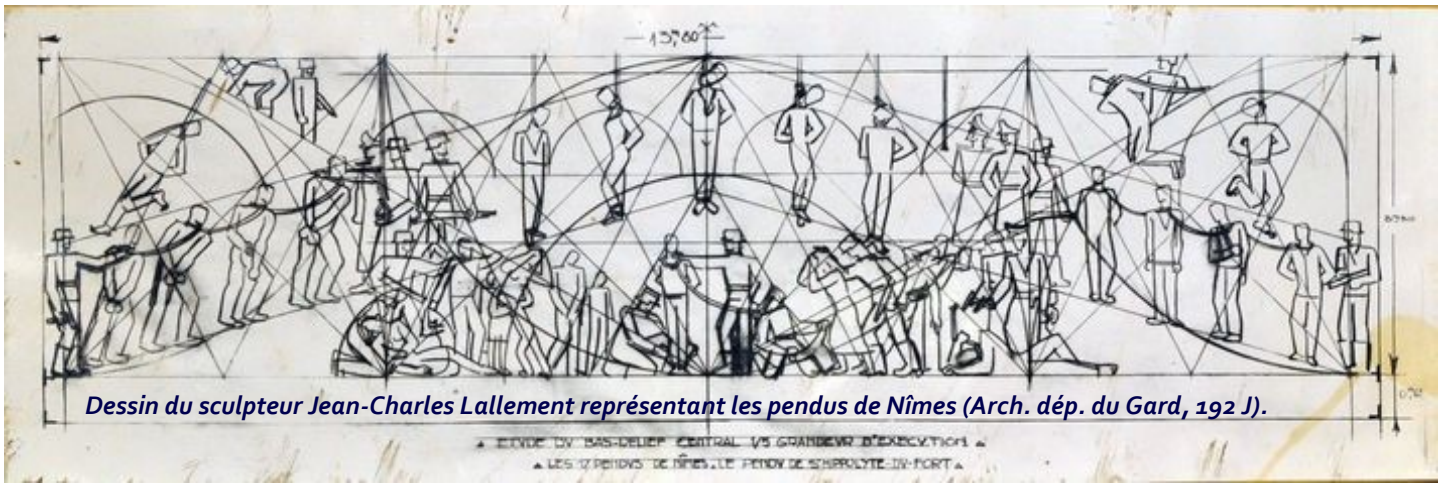

Dessin du sculpteur Jean-Charles Lallement représentant les pendus de Nîmes (Arch. dép. du Gard, 192 J).

Le drame du 2 mars 1944 s'est déroulé en trois lieux différents de Nîmes. La Gazelle a été le premier quartier concerné. En effet, des quinze pendus, six sont d'abord exécutés au pont de chemin de fer de la route d'Uzès, et non sept comme il est mentionné sur la plaque commémorative du pont, puis trois autres au garde-corps de la première arcade du viaduc de la route de Beaucaire, et enfin les six derniers près du pont oblique de la route de Montpellier à l'intersection avec l'avenue Jaurès.

Qui sont-ils ? Ce sont tous des otages des Allemands de la 9è division blindée SS dirigée par le général Wilhelm Bittrich lors des opérations lancées les 28 et 29 février 1944, sous les ordres du lieutenant

Ernst Gutman, contre les maquis cévenols de Lasalle de René Rascallon, de celui d'Ardaillès du pasteur Laurent Olivès, auxquels s'ajoute celui de Bir-Hakheim du commandant Barot. Il s'agit pour l'occupant de les éradiquer, ce qu'ils ne parviendront pas à faire même s'ils les affaiblissent durement pendant le printemps. Les quinze prisonniers qu'ils emportent ne sont pas des maquisards sauf pour deux d'entre eux, appartenant au maquis Bir-Hakheim (Fortuné Donati et Albert Lévêque), mais certains cependant en ont assuré la logistique, en fournissant du ravitaillement (Miguel Ordones) ou des réfractaires du STO (René Kieffer) aux maquis. Pour quelques-uns, comme les Polonais de Lasalle, se pose la question des contacts avec la Résistance polonaise du bassin minier d'Alès. Pour les autres ce sont surtout des victimes innocentes prises au hasard. Sur les quinze, le 28 février, quatre sont pris au hameau de Driolle, près de St-Roman-de-Codières, Miguel et Jean Ordines, le père et le fils, Jean-Louis Baudouin et Roger Matthieu, quatre encore à Lasalle, tous Polonais, Jan Jankowski, Josef Damasewycz, Jean Lukawski et Stanislaw Rasjanowicz. Le lendemain, quatre autres sont raflés à Ardaillers, Émile Eckhardt, Hénoc Nadal, Louis Carle et Désir Jeanjean, enfin les trois derniers à St-Hippolyte-du-Fort, les deux Biraquins nommés plus haut et René Kieffer. Ils ont entre 19 et 62 ans, des hommes dans la force de l'âge, neuf sont mariés mais un seul (Miguel Ordines) est père de famille avec cinq enfants. Aucun n'est Nîmois, cinq sont Gardois, six sont des compatriotes de départements voisins, voire de la région parisienne, quatre sont des étrangers (un Espagnol et trois des quatre Polonais, le quatrième étant né en France). Une moitié vit de la terre, des cultivateurs et des bûcherons, l'autre moitié est composée de trois ouvriers et de quatre hommes issus de classes moyennes (hôtelier, employé, militaire, fonctionnaire).

Ce qui frappe, c'est la rapidité et la brutalité avec lesquelles les quinze ont été exécutés. Rapatriés à Nîmes dans la soirée du 29 février, ils sont interrogés à plusieurs reprises à la caserne Vallongue, puis au siège de la Gestapo, 13, bd Gambetta. Ils sont ensuite conduits dans l'après-midi du 2 mars à l'école de la Croix-de-Fer, rue Bonfa, où se trouve le cantonnement de la compagnie de la Feldgendarmerie de Guttman. Ils sont rangés dans la cour qu'ils quittent par camions vers 17h. Là se produit un double évènement : deux prisonniers sont libérés sans explications, les frères Nadal, mais les deux Biraquins, blessés dans la bataille rangée de St-Hippolyte puis transportés clandestinement à l'hôpital Doumergue, sont dénoncés par deux partisans du régime de Vichy voire de la collaboration avec l'occupant puis arrachés de leur lit avant d'être opérés, et rejoignent le reste des otages. Le convoi se dirige alors par la rue Hoche vers la route d'Uzès. Arrivés au pont ferroviaire, les Allemands arrêtent les passants et la circulation automobile, y compris le tramway qui relie le quartier au centre ville, et obligent tout le monde à assister à l'exécution des six premiers otages, trois de chaque côté dont les deux blessés hissés douloureusement sur le talus. Dans l'assistance se trouvent un inspecteur de l'Enseignement primaire, Maurice Sauvadet, qui donnera une description précise et saisissante de la scène, ainsi que l'abbé Louis Duplan, curé de St-Vincent-de-Paul, l'église du quartier, résistant et futur membre du Comité Départemental de Libération du Gard, monté avec d'autres personnes sur le toit du tramway. En quelques minutes l'exécution est terminée, le convoi se dirige ensuite route de Beaucaire. Tous les suppliciés porte une pancarte avec l'inscription « Ainsi sont traités les terroristes français ». Les quinze exécutions, faites en moins d'une heure, sont terminées à 18h.

Les spectateurs sont profondément bouleversés devant l'horreur du spectacle, comme les renseignements généraux le diront le 4 mars en décrivant « une population fortement impressionnée, indignée de telles méthodes qualifiées de sauvages et d'expression barbare renouvelant des exploits des bourreaux moyenâgeux ». Le sous-préfet du Vigan parlera le 25 mars « d'évènements douloureusement ressentis et subis avec terreur ». Alertées et devant la vive émotion provoquée per un tel scandale public inédit, les autorités de la ville et du département, le préfet Papinot, qui a remplacé Angelo Chiappe le 14 février, le maire Étienne Velay et l'évêque Jean Girbeau parviennent à persuader les occupants de retirer les corps, qui devaient être exposés au moins une journée, vers 23h. Ceux-ci sont alors transportés de nuit et enterrés sommairement par les Allemands près de Jonquières-St-Vincent, mais ils ne seront inhumés officiellement que le 14 septembre au cimetière StBaudile à Nîmes enfin libérée. La réaction de la résistance gardoise ne s'est fait attendre. Dès le 10 mars des grèves sont organisées à l'initiative des comités syndicaux clandestins, dans le bassin minier alésien d'abord et à Nîmes ensuite où huit locomotives sautent au dépôt de marchandises. Le 4 avril, une gerbe de fleurs barrée d'un ruban tricolore est déposée au pont de la route d'Uzès avec une inscription « Honneur aux héros de la Résistance » et, sur une paroi du pont, quatre affiches sont exposées dont deux représentent les pendus. C'est le premier geste qui, en honorant immédiatement la mémoire des pendus, va la maintenir vivante chaque année jusqu'à nos jours tout au long des quatre-vingts ans qui nous séparent d'eux.

Armand Cosson Historien

MULTIGOUTTIERES DU SUD

GOUTTIÈRES ALU, ZINC, CUIVRE

www.multigouttieres.fr

Nos rues ne sont pas des poubelles

A laquelle de ces 3 photos va votre préférence ?

Plus d'espace sur un trottoir ne veut pas dire dépôt d'ordures autorisé. A l'arrêt de bus Gazelle on se croirait certains jours à l'annexe de la déchèterie : gravats, cartons, encombrants, bouteilles, déchets de tout ordre jonchent le sol.

Dans cette rue passent plusieurs fois par jour des enfants allant ou sortant de l'école, des parents avec des poussettes, les voyageurs du bus et autres passants.

Ne parlons pas des crottes de chien, des papiers, des canettes qui agrémentent aussi nos trottoirs.

Est ce agréable de marcher sur ces trottoirs ? Non !

Que faire contre ces incivilités ?

Les propositions que nous avons faites aux élus et à leur représentant n'ont pas abouti. Le nettoyage régulier a un coût que nous supportons tous.

Alors redisons encore une fois que les gravats doivent être portés dans une déchèterie. La plus proche : Déchèterie de l'Ancienne Motte, 75 imp de l'Ancienne Motte

Se débarrasser des Encombrants : **tel : 0800 420 420**

Collecte des déchets : **Tel : 04 66 02 54 54 et www.mon servicedechets.com**

L'abandon de déchets sur la voie publique est puni d'une amende allant de 135€ à 750€

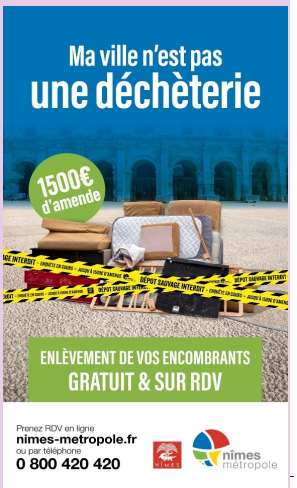

Carrefour express

115 route d'Uzès
Parking du four à chaux
Quartier la gazelle

SERVICE DE RETRAIT D'ESPECE EN CAISSE

Vous pouvez retirer jusqu'à 60 euros pour 1€ d'achat minimum

(Règlement CB)

Carrefour express

Horaire d'ouverture :
Lundi au samedi de 8h à 20h
Dimanche et jours fériés 9h à 13h